

Image not found or type unknown



Juste motif pour révocation mandataire social

Par **Maxus24**, le **06/11/2018** à **21:23**

Bonjour,

La volonté de l'actionnaire majoritaire d'uniformiser les modes de gouvernance de ses filiales impose de passer de société à Conseil de surveillance avec Directoire à société avec Conseil d'administration avec Directeur général. Cette situation constitue-t-elle un juste motif pour révoquer les membres du directoire avant la fin de leur mandat?

Merci